

**CS**

Conduite de productions maraîchères

## UNITES CAPITALISABLES

### Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères

- Choisir une technique de production
- Elaborer un calendrier cultural
- Organiser les activités de production
- Gérer les aménagements des abords de culture
- Optimiser l'alimentation hydrominérale

140 heures

### Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères

- Implanter une culture
- Réaliser le suivi des cultures en intégrant la protection sanitaire par bio contrôle et l'optimisation de la mise à fleurs et à fruits
- Réaliser des chantiers de récoltes
- Organiser le travail journalier au gré des observations culturales

180 heures

### Option : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères

- Organiser un atelier de transformation
- Réaliser la mise en œuvre du processus de transformation, dont des recettes de soupes, de conserves et de légumes crus
- Elaborer un plan de nettoyage

80 heures

Un espace  
maraîchage labellisé AB

## Renseignements



Directrice UFA : Katy AUDIDIER BOUÉ  
katy.audidier@educagri.fr

Secrétariat apprentissage : Mercédès LOPEZ  
05 49 93 70 52—cfa.thure@educagri.fr

Secrétariat formation adulte : Stéphanie LE TÉNIER  
05 49 93 70 53—cfppa.thure@educagri.fr

Responsable pédagogique : Aurélie TROMAS  
aurelie.tromas@educagri.fr

Responsable vie scolaire : Sandra PANTÉ  
sandra.pante@educagri.fr

Référente handicap : Sonia FALLOURD  
sonia.fallourd@educagri.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Domaine des Chevaliers  
86540 Thuré



**Nouveauté  
2023-2024**

**CS**

Conduite de productions maraîchères

**CFA & CFPPA**  
**Pôle de Formation**  
**Nat'Thuré Végétal**

Chan-



# CS

## Conduite de productions maraîchères

### Objectifs

Le CS permet de développer les connaissances et les compétences de l'ouvrier maraîcher afin de le rendre autonome sur les activités de :

- conception d'une conduite technique de culture répondant à des objectifs sociaux-économiques et écologiques
- raisonnement des interventions de culture dans le respect des règles environnementales, des pratiques agro-écologique et des cahiers des charges de l'agriculture biologique.
- conception d'une stratégie de commercialisation incluant la transformation des produits récoltés

### Conditions d'admission en contrat de spécialisation

Être titulaire :

- D'un diplôme de niveau 4 de type **BP** (REA, RAPH, RPLFFP), **Bac pro** (CGEA, CPH), **BTSA** ( PH, APV, ACSE)
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.

### Conditions d'admission en apprentissage

- Être âgé de 16 à moins de 29 ans,
- Délai d'accès 3 mois à partir de l'ouverture de formation

### Durée de la formation

Formation en alternance sur une année, sur la base 35 h/ semaine:

#### - en apprentissage

- 12 semaines en centre, soit 420 heures,
- 35 semaines en entreprise, soit 1225 heures,
- 5 semaines de congés payés.

#### - en continue

- 12 semaines en centre, soit 420 heures
- 19 semaines en stage, soit 665 heures

### Financement contrat de spécialisation

Financement de la formation par l'entreprise, par pôle emploi ou autre.

### Financement formation par apprentissage

Formation financée par les OPCO pour les contrats privés, et par les collectivités territoriales pour les contrats publics.

### Rémunération

En apprentissage : rémunération par l'entreprise suivant l'âge et l'année de formation.

### Diplôme visé, niveau et modalités d'évaluation

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment. Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées. Les évaluations se réalisent en situation professionnelle.

*Se spécialiser  
Pour s'insérer dans  
la vie professionnelle*

### Au sein de l'établissement

- Modalités pédagogiques : cours théoriques, pédagogie par le projet avec des travaux pratiques sur l'exploitation maraîchère du Domaine, accompagnement individualisé, Techniques de Recherche d'Emploi.
- Pôle technique : 4ha de maraîchage labellisé Agriculture Biologique dont 1000m<sup>2</sup> de serres de production, 400m<sup>2</sup> de serres chauffées pour les jeunes plants et 3,6ha d'agroforesterie.
- Centre de ressources, salles informatiques.
- Restauration en self, possibilités d'hébergement
- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap,

## CHEF DE CULTURES MARAÎCHÈRES

Il planifie et assure le suivi de ses cultures du jeune plant à l'assiette...

### SON ROLE

Le chef d'équipe de culture maraîchère projette des parcours de culture dans le respect de l'environnement, la maîtrise technico-économique et sociale d'une exploitation agricole.

Il aménage son exploitation afin de préserver la qualité de son sol et de son environnement.

Il planifie et réalise le suivi de ses cultures en fonction des objectifs de production définis par ses objectifs de commercialisation

Il coordonne les opérations culturales au gré des saisons et des effectifs de l'exploitation.

Il assure la récolte, le conditionnement et la transformation des produits de l'exploitation.

### SES COMPETENCES

- Projeter les besoins d'une exploitation maraîchère
- Maîtriser les itinéraires techniques de cultures
- Adapter sa production aux besoins commerciaux
- Manager des équipes de saisonniers